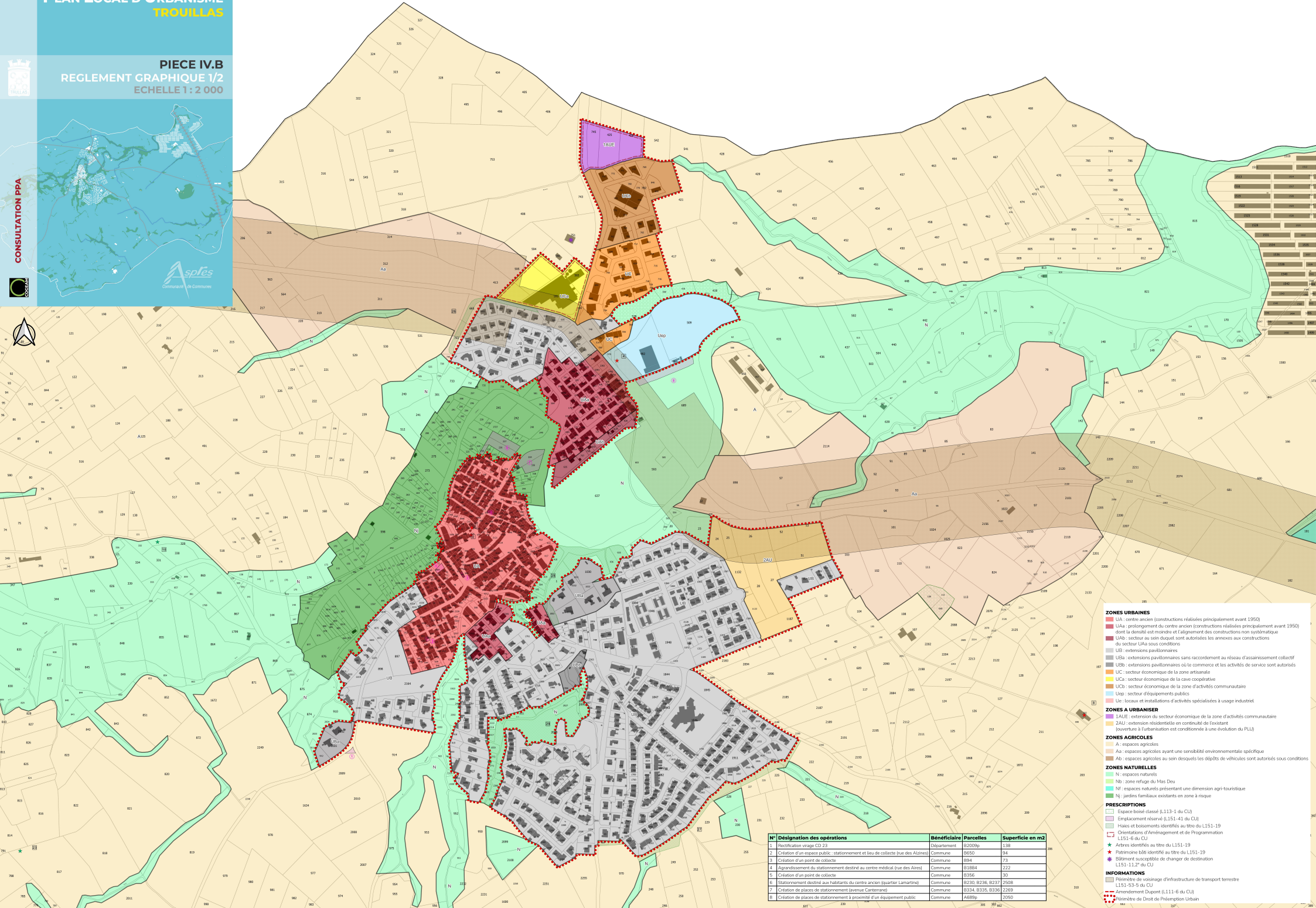




ZONES URBAINES

- UA : centres anciens (constructions réalisées principalement avant 1950)
- UAa : prolongement du centre ancien (constructions réalisées principalement avant 1950) dont la densité est moindre et l'alignement des constructions non systématique
- UAb : secteur au sein duquel sont autorisées les annexes aux constructions du secteur UAa sous conditions
- UB : extensions pavillonnaires
- UBa : extensions pavillonnaires sans recouvrement au réseau d'assainissement collectif
- UBb : extensions pavillonnaires où le commerce et les activités de service sont autorisés
- UC : secteur économique de la zone artisanale
- UCA : secteur économique de la cave coopérative
- UCb : secteur économique de la zone d'activités communautaire
- Usp : secteur d'équipements publics
- Ue : locaux et installations d'activités spécialisées à usage industriel

ZONES A URBANISER

- IAUE : extension du secteur économique de la zone d'activités communautaire
- ZAU : extension résidentielle en continuité de l'existant (ouverture à l'urbanisation est conditionnée à une évolution du PLU)

ZONES AGRICOLES

- A : espaces agricoles
- Aa : espaces agricoles ayant une sensibilité environnementale spécifique
- Ab : espaces agricoles au sein desquels les dépôts de véhicules sont autorisés sous conditions

ZONES NATURELLES

- N : espaces naturels
- Nb : zone refuge du Mas Dou
- Nf : espaces naturels présentant une dimension agri-touristique
- Nj : jardins familiaux existants en zone à risque

PRESERPTIONS

- Espace bâti classé (L113-1 du CU)
- Emplacement réservé (L151-41 du CU)
- Hauts et basfonds identifiés au titre du L151-19
- Orientations d'aménagement et de programmation L151-6 du CU
- Arbres identifiés au titre du L151-19
- Patrimoine bâti identifié au titre du L151-19
- Bâtiment susceptible de changer de destination L151-11.2 du CU

INFORMATIONS

- Prévoir le voisinage d'infrastructure de transport terrestre L151-53.5 du CU
- Aménagement Dupont (L111-6 du CU)
- Prévoir le Droit de Préemption Urbain

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Parcelles	Superficie en m²
1.	Réfection voirie CD 23	Département	82009p	138
2.	Création d'un espace public - stationnement et lieu de collecte (rue des Alaines)	Commune	8850	94
3.	Création d'un point de collecte	Commune	8864	23
4.	Aggrandissement du stationnement destiné au centre médical (rue des Aures)	Commune	81884	222
5.	Création d'un point de collecte	Commune	8356	30
6.	Stationnement destiné aux habitants du centre ancien (quartier Lamartine)	Commune	8230, 8236, 8237	2508
7.	Création de places de stationnement (avenue Camille)	Commune	8334, 8335, 8336	2369
8.	Création de places de stationnement à proximité d'un équipement public	Commune	A889p	2050